

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X V ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes

- Audition, ouverte à la presse, de Mme Caroline Rey-Salmon, pédiatre et légiste, à l'origine de l'ouverture des premières urgences médico-judiciaires pour mineurs, de Mme Carole Azuar, neurologue, spécialisée sur les déficits neurologiques touchant les fonctions cognitives, la mémoire ou les fonctions comportementales, de Mme Frédérique Martz, directrice et fondatrice de l'Institut *Women Safe*, institut en santé génésique, centre de prise en charge des femmes victimes de violences, et de M. Pierre Foldes, chirurgien urologue, co-fondateur de l'Institut *Women Safe*, inventeur de la chirurgie réparatrice des mutilations sexuelles féminines, membre de Médecins du monde et membre expert de la Mission interministérielle pour la protection des femmes victimes de violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF), sur la prise en charge médicale des victimes de viol..... 2

Jeudi

18 janvier 2018

Séance de 10 heures

Compte rendu n° 14

SESSION ORDINAIRE DE 2017-2018

**Présidence
de Mme Marie-Pierre
Rixain,
Présidente**



La séance est ouverte à 10 heures 10.

Présidence de Mme Marie-Pierre Rixain, présidente.

La Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes auditionne Mme Caroline Rey-Salmon, pédiatre et légiste, à l'origine de l'ouverture des premières urgences médico-judiciaires pour mineurs, Mme Carole Azuar, neurologue, spécialisée sur les déficits neurologiques touchant les fonctions cognitives, la mémoire ou les fonctions comportementales, Mme Frédérique Martz, directrice et fondatrice de l'Institut Women Safe, institut en santé génésique, centre de prise en charge des femmes victimes de violences, et M. Pierre Foldes, chirurgien urologue, co-fondateur de l'Institut Women Safe, inventeur de la chirurgie réparatrice des mutilations sexuelles féminines, membre de Médecins du monde et membre expert de la Mission interministérielle pour la protection des femmes victimes de violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF), sur la prise en charge médicale des victimes de viol.

Les débats sont accessibles sur le portail vidéo de l'Assemblée à l'adresse suivante :

<http://assnat.fr/k4pFXM>

La séance est levée à 12 heures 15.

—φπφπ—

Membres présents

Présents. - Mme Emmanuelle Anthoine, Mme Sophie Auconie, M. Pierre Cabaré, Mme Annie Chapelier, M. Guillaume Gouffier-Cha, Mme Sonia Krimi, Mme Fiona Lazaar, Mme Marie-Pierre Rixain, Mme Laurence Trastour-Isnart